

BULLETIN MENSUEL
de la
SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE
D'AGRICULTURE, DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES
du département de l'Aube

Fondée en 1798 (reconnue d'utilité publique par décret du 15 février 1853)
1, rue Chrestien de Troyes, 10000 Troyes <http://societeacademiqueaube.fr>

Procès-verbal de l'assemblée générale statutaire du vendredi 20 janvier 2023

La séance est ouverte à 14 h 15 en l'Hôtel de la Société
sous la présidence de M^{me} Catherine Tartre
qui présente ses meilleurs vœux à tous et à la Société.

Présents : 66

Membres résidents, bureau : M^{me} Tartre. MM. Fosset, Framery.

Membres résidents : M^{mes} Cordebar, Gaudy, Louvel, Pauvre, Pernot, Petit, Pillot-Sassinot. MM. Briand, Capet, Humbert, Kaufmann, Leroy, Mahot, Matthès, Mouillefarine, Nicot, Saint-Paul, Terrillon, Vitu.

Membres associés et correspondants : M^{mes} Bélorgeot, Bertiaux, Dotte, Éblé, Faugère, Gatouillat, Gublin, Jarousse, Joanny, Lavigne, Maupérin-Thomas, Piéplu, Pontailier-Willig, A. Richard. MM. le chanoine d'Abbadie d'Arrast, André, Berquet, Bibolet, Brun, Cassonnet, Charonnat, Chevallier, Chevrier, Coste, Daunay, Dragon, Guillemin, Hourseau, Huguenin, Huth, Jacquinet, J-C Leclerc, Legris, Mailier, Georges Menuel, Gérard Menuel, Montrucchio, Jean Richard, Sommé, Tailleur, Thommeray, Touch, Touffu, Trouvé.

► **Secrétariat** : Aucun volontaire ne répond à l'appel de M^{me} la Présidente pour assurer le secrétariat de la séance.

Le compte-rendu de la séance du vendredi 16 décembre 2022 est adopté à l'unanimité.

Toutefois, plusieurs membres déclarent ne pas avoir reçu le bulletin.

Informations

► **Succession à la présidence** : Madame la Présidente annonce d'emblée qu'à la fin de la séance elle cèdera « sous la contrainte » la présidence à M. Fosset qui « la revendique ». Celui-ci fait remarquer que ce n'est que la stricte application de l'article 12 des statuts qui stipule qu'en cas de démission du vice-président, le dernier des présidents en exercice le remplace de plein droit. Ainsi M. Fosset, ancien président, est devenu vice-président le 31 décembre 2022, date de la démission de M. Liez, et tout naturellement, en vertu de l'article 8, succèdera à M^{me} Tartre à l'expiration de son mandat.

► **Situation financière** : M. Framery, trésorier, présente et commente les différents rapports financiers insérés dans ce bulletin sous forme de tableaux. Il signale notamment que le bilan d'exploitation dégage un excédent du fait de l'absence d'édition de *Mémoires* en 2022 et que le budget 2023 est équilibré par un prélèvement sur un compte d'épargne. Pour faciliter la gestion des différents comptes bancaires, l'assemblée générale accepte la proposition du trésorier de regrouper tous les comptes de dépôt et livrets sous un même compte et revoir tous leurs libellés.

M. Fosset demande pourquoi nous avons dû payer la restauration du vitrail Saint-Louis qui vient d'être reposé dans notre salle de séances. M^{me} la Présidente lui répond qu'il nous appartient comme tous les vitraux de la salle et qu'en très mauvais état il n'avait pu être restauré en 2015 par la manufacture Vincent-Petit aux frais du Conseil départemental. Elle précise que la facture est nettement inférieure au devis.

M. Muller, vérificateur, absent pour raison de santé, ne peut pas lire son rapport qui constate l'excellente tenue des comptes qui sont approuvés à l'unanimité. Quitus est donné au trésorier que M^{me} la Présidente félicite pour la qualité de son travail. L'assemblée générale accorde à M. Muller une procuration sur l'accès à nos comptes bancaires.

Compte-rendu du conseil d'administration du mercredi 11 janvier 2023

Le compte-rendu ayant été expédié à tous nos membres, nous ne donnons ici qu'un résumé.

• **Montant des cotisations 2024** : Leur reconduction à 66 € pour les membres résidents et 43 € pour les membres associés et correspondants a été proposée. M. Terrillon pose le problème de la dissociation entre cotisation proprement dite et abonnement aux *Mémoires*, notamment pour les couples. M^{me} la Présidente préconise le statu quo. Le montant est approuvé à l'unanimité moins une abstention.

Compte d'exploitation au 31 décembre 2022

Dépenses	Compte d'exploitation au 31 décembre 2022		Recettes		
	Réal.2022	Budget 2022		Réal.2022	Budget 2022
Frais administratifs, petites fournitures	504,94	450	Cotisations	4043,00	3360
Frais d'expédition, timbres	1059,20	1400	Abonnements Mémoires	3204,00	3500
Frais d'édition publications		1500	Subventions et dons		2500
<i>pas d'édition en 2022 - provision</i>			<i>Conseil Départemental</i>	<i>2000</i>	<i>2800,00</i>
			<i>Ville de Troyes</i>	<i>500</i>	
			<i>Commune de Charmont</i>	<i>300</i>	
			<i>Dépassements abonn. Mémoires</i>	<i>1248,00</i>	
Frais liés aux conférences du mercredi		100	Vente d'ouvrages & publications		500
			<i>Publications de la SAA</i>	<i>350,00</i>	
Frais de ménage des locaux	277,25	600	<i>Volumes anciens</i>	<i>465,00</i>	
Frais de sorties & séances publiques	1715,00	0	Remboursement frais de sorties	1715,00	0
Assurances	1583,08	1200			
Communi, téléph.abonn.internet 318+180	498,03	200	Remboursement frais de port	234,85	100
Remb. Subvention ANDRA-BATY	1100,00		Divers subvention ANDRA-BATY	1100,00	500
Dépenses diverses: location coffre, fleurs...	300,00	400			
Achat & entretien matériel	3142,56	4900			
Site internet					
Divers					
Total des charges normales d'exploitation	10180,06	10750	Produits normaux d'exploitation	15159,85	10460
Site internet	1720,00				
charges except. Financées par comptes réservés		0	Produits exceptionnels	484,00	120
<i>Prix Fondation</i>			<i>Vente ouvrages 1914-18</i>	<i>148</i>	
<i>Edition Mémoires</i>			<i>Vente ouvrages 1420 (144bis)</i>	<i>142</i>	
			<i>Vente ouvr. Morin</i>	<i>194</i>	
Charges financières		30	Produits financiers		200
<i>Frais bancaires virem.ordinaires</i>	<i>89,00</i>		<i>Intérêts cumulés livret A</i>	<i>184,40</i>	
<i>Frais bancaires sur op. diverses</i>			<i>int. comptes placements</i>	<i>185,90</i>	
			<i>int. autre compte placements</i>	<i>78,27</i>	
Total des Charges	11989,06	10780	Total des produits	16092,42	10780
			Excédent 2022	4103,36	

Budget prévisionnel 2023 équilibré

Dépenses	Budg. 2023	Recettes	Budg. 2023
Frais administratifs, petites fournitures	700	Cotisations	4000
Frais d'expédition, timbres	1400	Abonnements Mémoires	4200
Frais d'édition publications	9000	Subventions et dons	2500
<i>pas d'édition en 2022</i>		<i>Conseil Départemental</i>	<i>2000</i>
		<i>Ville de Troyes</i>	<i>500</i>
		<i>Commune de Charmont</i>	<i>300</i>
Frais liés aux conférences du mercredi	100	Vente d'ouvrages & publications	500
		<i>Publications de la SAA</i>	<i>250</i>
Frais de ménage des locaux	600	<i>Volumes anciens</i>	<i>250</i>
Frais de sorties & séances publiques		Remboursement frais de sorties	
Assurances	1700		
Communication, téléphone, abon.internet	800	Remboursement frais de port	300
Dépenses diverses: location coffre, fleurs...	400		
Achat & entretien matériel + reliure	2000		
Restauration vitrail (St Louis-Bl.de Castille)	2700		
Achat ordinateur + accessoires + logiciels	2260		
Total des charges normales d'exploitation	21660	Produits normaux d'exploitation	11500
charges except. Financées par comptes réservés		Produits exceptionnels	100
<i>Prix Fondation</i>		<i>Vente ouvrages 1914-18</i>	
<i>Edition Mémoires</i>		<i>Vente ouvrages 1420 (144bis)</i>	
		<i>Vente ouvr. Morin</i>	
Charges financières	90	Produits financiers	300
<i>Frais bancaires virem.ordinaires</i>	<i>89</i>	<i>Intérêts cumulés livret A</i>	
<i>Frais bancaires sur op. diverses</i>		<i>int. comptes réservés</i>	
		<i>autres comptes</i>	
Total des charges	21 750	Total des produits	11 900
		Ecart prévisionnel de gestion :	-9850
		Prélèvements sur livrets pour équilibrer le budget	9 850
		Total équilibré :	21 750

Emetteur : Didier FRAMERY

Le 19/01/2023

● **Effectifs** : Les effectifs sont stables avec 170 membres cotisants. L'assemblée générale accepte la proposition d'accorder l'honorariat à notre collègue Gilbert Garnier, membre résidant, ancien secrétaire-adjoint, aujourd'hui âgé de 103 ans. Est posé aussi le cas des membres associés qui ne paient plus leurs cotisations depuis plusieurs années. Le règlement prévoit leur radiation qui sera étudiée par le Bureau. Les cas de certains membres très âgés sera traité en leur conférant l'honorariat qui leur permettra de rester membres de la Société. Le Bureau en arrêtera la liste.

COMPTES de BILAN en euros arrêtés au 31 décembre 2022

ACTIF				PASSIF					
	R 2022	R 2021	R-P	%		R 2022	R 2021	R-P	%
1 Actif immobilisé :	0,00	0,00	0,00		1 Capitaux propres :	43 575,12	39 471,76	4 103,36	110%
					Report à nouveau de N-1	39 471,76	43 289,13	-3 817,37	91%
					R1 Résultat de l'exercice	4 103,36	-3 817,37	7 920,73	-107%
2 Actif circulant :	21 039,80	19 212,70	1 827,10	110%	2 Provisions :	0	0	0	
21 Comptes réservés :	21 039,80	19 212,70	1 827,10	110%					
211 <i>Livret personne morale (ex Legs)</i>	<i>13 705,79</i>	<i>13 519,89</i>	<i>185,90</i>	101%					
212 <i>Compte de dépôt (ex Fondation)</i>	<i>7 334,01</i>	<i>5 692,81</i>	<i>1 641,20</i>	129%					
22 Compte courant :	22 535,32	20 259,06	2 276,26	111%	3 Dettes :	0	0	0	
221 <i>Compte courant :</i>	<i>3 169,16</i>	<i>5 912,87</i>	<i>-2 743,71</i>	54%					
222 <i>Livret A association :</i>	<i>13 595,08</i>	<i>13 710,68</i>	<i>-115,60</i>	99%					
223 <i>2ème Compte dépôt :</i>	<i>5 771,08</i>	<i>635,51</i>							
3-Total Actif :	43 575,12	39 471,76	4 103,36	110%	5-Total Passif :	43 575,12	39 471,76	4 103,36	110%

- **Affaire du règlement** : Rien de nouveau par rapport aux précédents bulletins. M^{me} la Présidente transmet le dossier à son successeur. La validation du règlement et la création d'une commission à cet effet sont envisagées.
- **Démission du vice-président** : M. Jean-Luc Liez, vice-président, a démissionné en décembre 2022. Cette démission fait obligation « au dernier des présidents en exercice ou à défaut ses prédécesseurs dans l'ordre de succession chronologique » (art. 12), de remplacer de plein droit le vice-président démissionnaire. M^{me} la Présidente estime que la vice-présidence lui revient, M. Fosset, ancien président, ne fait pas la même lecture de l'article 12 cité plus haut.
- **Édition des Mémoires** : Les textes à publier ont été envoyés, au fur et à mesure, à M. Guy Cure, responsable de la commission de relecture, qui les répartissait entre les membres de l'équipe. À partir d'octobre M^{me} la présidente, empêchée pour raison de santé, a confié la coordination et finalisation du travail à notre collègue M^{me} Catherine Gublin, relectrice professionnelle. M^{me} la Présidente la remercie pour ce travail qui a été mené à son terme.
- **Inventaire des biens de la Société** : Cet inventaire, qui n'existait pas, a été dressé l'été dernier par la présidente et le vice-président. Il a été fourni aux membres du Bureau.
- **Candidature à la vice-présidence** : M. Jean-Marie Nicot, président de la section « Agriculture et Économie Rurale », a remis à M^{me} la Présidente le courrier de candidature de M. Michel Vitu au poste de vice-président qui a été déclarée recevable par les sections « Sciences et Archéologie » et la sienne.
- **Site Internet** : Des critiques ont été émises sur notre nouveau site Internet, évolutif, réalisé par des professionnels et qui est administré par un dévoué membre associé en remplacement de celui créé et tenu pendant 9 ans par un membre résidant.
- **Questions diverses** : Un article soulignant le malaise dans la Société été publié dans la presse locale. M^{me} la Présidente a fait valoir son droit de réponse et n'est pas satisfaite de sa publication qu'elle juge « tronquée et commentée en faveur des protestataires ».

► **Dons d'ouvrages** : *Les ponts sur la rivière Aube dans le département de l'Aube*, par notre collègue Françoise Pillot-Sassinot et son époux Jacques Pillot, offert par les auteurs ● *Le train dans l'Aube*, par notre collègue Guy Capet, offert par son auteur ● Nous remercions ces généreux donateurs.

► **Publications reçues :**

Publications concernant l'Aube : *En direct de la centrale nucléaire de Nogent sur Seine*, n°202 et 203, juin et juillet 2022 ● *Adm infos*, bulletin des Amis des musées de Troyes, n° 35, janvier-mars 2023 ● *L'Aube nouvelle*, n°119, hiver 2022/2023 ● *La lettre mensuelle de l'ATEC*, décembre 2022 ● *Le Valbin* (Bourguignons), n°41, 2022 ● *L'Écho nogentais*, n° 6, décembre 2022 ● *Connaissance des arts*, hors-série, la Cité du vitrail.

Autres publications : *Revue historique du Centre-Ouest* (Poitiers) Tome XX, 2021 ● *Revue de la Saintonge et de l'Aunis* (La Rochelle), tome XLVI, 2021 ● *La Diana* (Montbrison), tome LXXXI, n° 4, 2022.

► **Élections de membres du Bureau** : M. **Michel Vitu**, de la section Agriculture et Économie rurale est élu vice-président. M. **Gérard Saint-Paul** est élu secrétaire général.

► **Bureaux des sections** : Les sections se sont réunies et ont élu leur bureau.

Section	Président(e)	Vice-président(e)	Secrétaire	Commission de publication
Agriculture et Économie rurale	M. Mahot	M ^{me} Gaudy	M. Briand	M ^{me} Petit
Sciences et Archéologie	M. Fosset	M. Kaufmann	M ^{me} Pauvre	M. Fosset
Lettres et Histoire	M ^{me} Cordebar	M. Capet	M. Terrillon	M ^{me} Louvel
Arts	M ^{me} Pernot	M. Matthès	M ^{me} Ravel	

► **Élections de membres associés** : Sont élus : M^{me} **Évelyne Deschamps**, commerçante retraitée demeurant à Bucey-en-Othe, M^{me} **Pascale Gombault**, agricultrice à Viâpres-le-Petit et M. **Christophe Charrier**, ingénieur en travaux publics, domicilié à Troyes.

Compte-rendu de la séance solennelle du vendredi 20 janvier 2023

La séance est ouverte à 15 h 30 sous la présidence de M^{me} Catherine Tartre

Madame la Présidente présente les excuses de Madame la préfète de l'Aube, présidente d'honneur de la Société académique. Elle accueille M^{me} Flavienne Lemelle, maire-adjointe, représentant M. François Baroin, maire de Troyes et membre d'honneur de notre Société.

Résumé du discours de M^{me} Catherine Tartre, présidente sortante

M^{me} Tartre commence par se poser en victime de l'hostilité de certains membres résidants et estime n'avoir jamais été la bienvenue à son poste. Elle évoque ensuite son action d'ouverture vers l'extérieur par l'accueil en séance de M. Villiers, directeur de *Troyes La Champagne Tourisme* et de deux agents de la Médiathèque, notre collègue M. Berquet et M^{me} Pivot, venus nous présenter le fonds ancien et les images numérisées. Elle rend hommage à nos disparus M^{me} Solignac, MM. Meignien, Fricot, Poisson, Imbert, Mosnier et Lerat puis cite les noms des 3 membres résidants et des 8 membres associés élus dans l'année. Elle déroule ensuite son bilan nommant les titres et les auteurs des 2 conférences publiques du mercredi et des 27 communications prononcées. Elle félicite notre archiviste M^{me} Lehmann et son équipe qui ont mené à bien la finalisation et le rangement de la bibliothèque ainsi que M. Sommé, administrateur de notre nouveau site Internet encore « en rodage et évolutif », enfin M^{me} Gublin qui a préparé l'édition de nos *Mémoires*. « Par correction envers son successeur » M^{me} Tartre n'a passé aucune commande concernant leur réalisation.

Puis elle revient sur « les attaques puérides et mensongères » visant à la faire démissionner, se félicite d'être restée malgré tout à son poste et conteste de nouveau la légitimité de M. Fosset. Elle termine par une diatribe contre ce dernier avant de quitter la salle.

Résumé du discours de M. Robert Fosset, président entrant

En préambule M. Fosset déclare qu'il avait d'autres projets et que ce sont les statuts qui lui imposent de relever la présidence après la défection de M. Liez tout en se réjouissant de retrouver une assemblée aussi nombreuse. Il note que l'inquiétude perceptible chez de nombreux membres est le signe de leur attachement à notre compagnie qu'il promet de faire repartir selon les principes de bon sens et d'écoute, se définissant comme « l'incitateur et porte-parole d'une volonté collective ». Il pourra s'appuyer sur un bureau efficace et un vice-président « dynamique et à l'esprit ouvert ». Il se propose de redynamiser les commissions et les sections qui se verront à nouveau confier l'organisation des conférences du mercredi qui reprendront en mars sur le thème de l'agriculture. Il sait qu'il pourra s'appuyer sur les institutions administratives et culturelles notamment la Ville de Troyes qui nous loge et les Archives départementales avec qui nous entretenons d'excellentes relations.

Résumé de l'intervention de M^{me} Flavienne Lemelle, maire-adjointe de Troyes

M^{me} Lemelle nous transmet les excuses et le salut de MM. Baroin, maire, et Sebeyran, premier-adjoint. Elle nous assure du soutien de la Ville et présente ses meilleurs vœux à la Société.

Communication par M. Jean-Pascal Bibolet, membre associé

« *Le langage des géographes* » à l'occasion de la réédition de l'ouvrage de François de Dainville au CTHS : présentation de cartouches, signes et couleurs à partir d'une sélection de cartes et plans de la Champagne et de notre département de l'Aube en 2 parties. Aujourd'hui 1^{re} partie : 1640-1780.

► **Dates des séances mensuelles de 2023** : Elles auront lieu dans l'Hôtel de la Société le 3^e vendredi de chaque mois soit les 17 février, 17 mars, 21 avril, 19 mai, 15 septembre, 20 octobre, 17 novembre, 15 décembre. La séance délocalisée de juin se tiendra à une date et en un lieu à définir.

Prochaine séance : le vendredi 17 février 2023 à 14 h 45

Salle des séances de la Société académique (1, rue Chrestien-de-Troyes à Troyes)

Ordre du jour :

- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire du 20 janvier 2023.
 - Adoption du compte-rendu de la séance solennelle.
 - Informations.
 - Communications.

- **Émile Bodier, peintre**, par Marie-Alice Pernot, MR.

- **Les noms de Pays dans l'Aube**, par Philippe Brun, MA.

- **Le langage des géographes, 2^e partie, 1780,1921**, par Jean-Pascal Bibolet, MA.

Rédaction : Gérard Saint-Paul, secrétaire

Imprimé par nos soins.